



Que dois-je afficher comme informations à l'intérieur d'une chambre d'hôtel ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 4 mars 2009

Que dois-je afficher comme informations à l'intérieur d'une chambre d'hôtel ?

Réponse :

S'il s'agit de l'affichage des prix, des services, etc, nous ne sommes pas compétents pour vous renseigner ; votre syndicat le fera facilement.

Si, par contre, il s'agit de l'affichage du principe de l'interdiction de fumer, sachez que vous avez le choix de faire des chambres fumeurs et des chambres non-fumeurs . Si vous décidez qu'une chambre est non-fumeur , vous devez afficher le pictogramme d'interdiction sur la porte d'entrée et éventuellement répéter cet affichage à un endroit où il pourra être vu facilement.